

CHARPENTIER-MENUISIER / CHARPENTIÈRE-MENUISIÈRE

(incluant les spécialités de coffreur ou coffreuse à béton, de poseur ou poseuse de fondations profondes et de parqueteur-sableur ou parqueteuse-sableuse)

INSCRIVEZ-VOUS À CE PROGRAMME

→ **CARRIERE EN CONSTRUCTION.COM**



QUEL EST SON RÔLE?

- Érige des charpentes de mur, de plancher, de toit;
- Pose des revêtements extérieurs et des isolants;
- Installe des portes et des fenêtres extérieures;
- Construit des coffrages et pose des fondations profondes;
- Construit des divisions et effectue la finition intérieure (portes intérieures, moulures, espaces de rangement, etc.);
- Construit des escaliers en bois et pose des parquets en bois;
- Installe de l'ameublement intégré (comptoirs, armoires, tablettes, etc.);
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.

Cette description s'inspire de plusieurs sources et peut être sensiblement différente de la définition du métier inscrite dans le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

QU'EST-CE QUE ÇA PREND?

 **POLYVALENCE**

 **AUTONOMIE**

 **BONNE CONDITION
PHYSIQUE**

→ **INTÉRÊT** pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, de même qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;

→ **HABILETÉS** pour le travail sur des échafaudages et pour l'utilisation de plusieurs outils et équipements de sécurité.

QUEL EST LE PARCOURS SCOLAIRE À SUIVRE?

FORMATION REQUISE

Diplôme d'études professionnelles (DEP)



Charpenterie-menuiserie
(5319)

ou



Carpentry
(5819)

Parcours rémunéré en alternance travail-études (ATE) en construction

Une cohorte pourrait présentement être ouverte dans le cadre des parcours rémunérés en ATE.

➡ Pour en savoir plus : www.ccq.org/ATE.

TAUX HORAIRES

Selon les conventions collectives (août 2026)

**ENTRE
27,45 \$ /H
ET 50,24 \$ /H**



PERSPECTIVES D'EMPLOI

EXCELLENTES



FORMATION

**DEP DE
1 350 HEURES**



RÉGIONS OFFRANT LA FORMATION

- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

PRÉALABLES SCOLAIRES

Pour accéder à cette formation, il suffit de remplir l'une des **QUATRE** conditions suivantes :

DÉTENIR UN DIPLÔME

Être titulaire d'un **diplôme d'études secondaires** ou de son équivalent reconnu;

OU ----- Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures** comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 16 ANS

Avoir **au moins 16 ans** au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle la personne commence la formation;

ET ----- • Avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

OU ----- • Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 18 ANS

Avoir **au moins 18 ans** au moment de commencer la formation;

ET ----- • Posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG);
• Posséder les préalables spécifiques au programme d'études visé;

OU ----- • Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

DÉTENIR CERTAINES UNITÉS DE 3^e SEC.

Avoir obtenu les unités de **3^e secondaire** en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le MEQ;

ET ----- • Poursuivre la formation générale en concomitance avec la formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4^e secondaire manquantes en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le MEQ.

APRÈS LE DIPLÔME, COMMENT ACCÉDER AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION?

- ➔ L'industrie de la construction regroupe des métiers et des occupations associés à différents certificats de compétence.
- ➔ La fonction de charpentier-menuisier ou charpentière-menuisière fait partie de la catégorie des métiers.
- ➔ Pour travailler sur les chantiers, il faut d'abord détenir un certificat de compétence apprenti, puis un certificat de compétence compagnon.

VOICI LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR OBTENIR UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE :

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE APPRENTI (CCA)

Il faut démontrer à la Commission de la construction du Québec (CCQ) la réussite du DEP *Charpenterie-menuiserie* ou *Carpentry*.

➤ Pour en savoir plus ou pour découvrir les autres façons d'obtenir un CCA, notamment pendant les études, consultez le www.ccq.org/apprenti.

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE COMPAGNON (CCC)

Une fois le CCA obtenu, il faut compléter **trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures** chacune, soit **6 000 heures au total**. Cette étape permet d'être admissible à l'examen de qualification provinciale, dont la réussite mène à l'obtention du CCC du métier.

➤ Pour en savoir plus ou pour découvrir les autres façons d'obtenir un CCC, rendez-vous au www.ccq.org/compagnon.

Si la personne apprentie désire plutôt se spécialiser à titre de poseur(-euse) de fondations profondes, de coffreur(-euse) à béton ou de parqueteur(-euse)-sableur(-euse), elle peut effectuer deux périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune, soit 4 000 heures au total, si celles-ci sont consacrées strictement à des travaux relevant d'une des trois spécialités. Cette étape donne accès à l'examen de qualification provinciale de la spécialité concernée. La réussite de l'examen conduit à l'obtention du CCC de cette spécialité.

Des mesures sont en place pour favoriser l'inclusion et accroître la présence des femmes, des membres des Premières Nations et des Inuit, ainsi que des personnes issues de la diversité de la société québécoise.

➤ Consultez-les au www.ccq.org/inclusion.

À QUOI RESSEMBLENT LES PERSPECTIVES D'EMPLOI?

Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. La demande en légère hausse pour ce métier, la très faible disponibilité de la main-d'œuvre et le nombre insuffisant de nouveaux et nouvelles diplômé(e)s créent des besoins de recrutement sur le marché du travail.

SALAIRE ANNUEL MOYEN* (2025)



Personne apprentie
ayant travaillé au moins une heure

33 172 \$



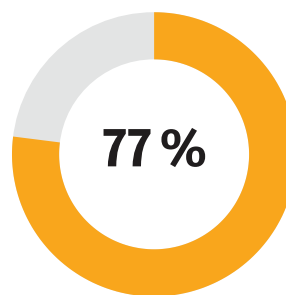
Personne avec le statut de compagnon
ayant travaillé au moins une heure

63 199 \$



Personne avec le statut de compagnon
ayant travaillé au moins 500 heures

80 196 \$



Proportion des
personnes avec le
statut de compagnon
ayant travaillé au
moins 500 heures

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

QUELQUES STATISTIQUES (2025)

56 441

charpentier(-ière)s-
menuisier(-ière)s
ont été actif(-ive)s
sur les chantiers.

12 992

entreprises
ont recruté des
charpentier(-ière)s-
menuisier(-ière)s.

4 793

nouveaux et nouvelles
apprenti(e)s ont été
admis(es) dans l'industrie.
C'est un nombre inférieur
à la moyenne annuelle
de 5 105 pour la période
2021-2024.

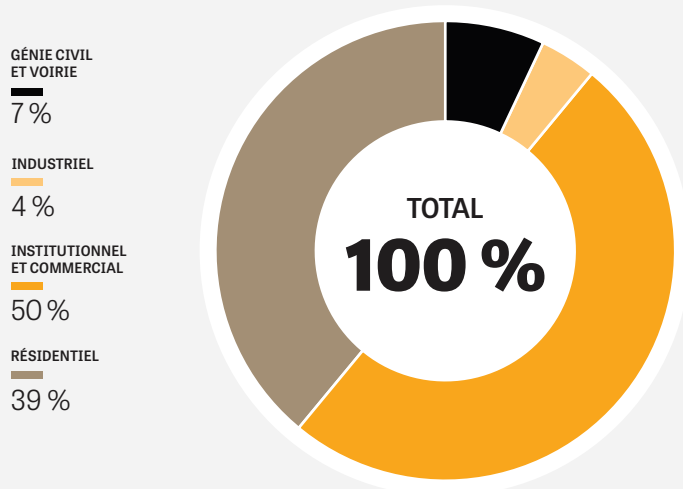
LA PLACE DES FEMMES (2025)



1 520

femmes ont été actives sur
les chantiers, représentant
2,7 % de la main-d'œuvre
exerçant ce métier.

VOLUME DE TRAVAIL PAR SECTEUR (2025)



50%

du volume de travail pour ce métier s'effectue dans le **secteur institutionnel et commercial** où l'activité devrait demeurer élevée au cours des prochaines années.

La main-d'œuvre est également active dans le **secteur résidentiel**, qui devrait aussi continuer d'offrir un volume de travail élevé.

TAUX HORAIRE

Selon les conventions collectives (août 2026)

	Génie civil et voirie	Industriel, institutionnel et commercial	Résidentiel léger
Apprenti(e)			
1 ^{ère} période	30,14 \$	30,10 \$	27,45 \$
2 ^e période	35,17 \$	35,11 \$	32,03 \$
3 ^e période	42,70 \$	42,64 \$	38,90 \$
Statut de compagnon	50,24 \$	50,16 \$	45,76 \$

NOMBRE DE PERSONNES SALARIÉES ACTIVES (2025)

Abitibi-Témiscamingue	1 167
Bas-St-Laurent-Gaspésie	2 753
Côte-Nord	729
Estrie	3 175
Île de Montréal	2 911
Laval-Laurentides-Lanaudière	12 369
Montérégie	11 504
Mauricie-Bois-Francs	4 609
Outaouais	2 745
Québec	11 441
Saguenay-Lac-St-Jean	2 885
Extérieur et Baie-James	153
Total	56 441

ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE (2025)

	Apprenti(e)	Statut de compagnon	Ensemble de ce métier	Ensemble des métiers et occupations
ÂGE MOYEN	32	42	38	39
Moins de 30 ans	51 %	14 %	29 %	26 %
30 à 54 ans	44 %	68 %	58 %	59 %
55 ans et plus	6 %	18 %	13 %	15 %
Nombre total de personnes salariées	23 550	32 891	56 441	203 039

CARRIERE EN CONSTRUCTION.COM

POUR EN SAVOIR PLUS